

**Présents :**

**Jérôme BENOIT** - Maire de Condes

**Gilles GUICHON** - Maire de Chancia

**Christelle FLORYSZCZAK** - Première-adjointe à la mairie de Chancia

**Josy CARRETIE** - Vice-présidente chargée du tourisme à la Communauté de Communes Petite Montagne (CCPM)

**Carole MAGREAU-L-D'ATTOMA** - Chargée de développement à la CCPM

**Jacques ZANINETTA** - Vice-président chargé du tourisme à la Communauté de Communes Jura Sud (CCJS)

**Fanny DUBOIS** - Chargée de mission tourisme à la CCJS

**1- POSITIONNEMENT DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES PETITE MONTAGNE ET JURA SUD :**

Jacques ZANINETTA introduit la réunion en rappelant les précédentes études engagées par la CCJS sur le développement du camping de Chancia : une première étude, dont les conclusions et recommandations n'ont pas été retenues dû fait des coûts exorbitants de réalisation, une seconde étude, réalisée par Hôtels Actions, indiquant des investissements mesurés qui permettent une rentabilité après deux d'exploitation. Comme convenu, le rapport complet de l'étude a été fourni à la CCPM.

Les deux Communautés de Communes rappellent leur volonté de participer en collaboration avec les mairies de Condes et de Chancia au développement touristique et économique du lac de Coiselet et de ses campings. Elles mentionnent l'opportunité certaine de bénéficier d'aides financières pour le projet (étude et réalisation).

**2- POSITIONNEMENT DES MAIRIES DE CHANCIA ET DE CONDES :**

Benoit JEROME précise que la mairie de Condes a dû engager la première phase d'assainissement pour le camping afin de satisfaire au plus vite aux besoins de sa clientèle.

De même, Gilles GUICHON indique les aménagements réalisés dernièrement au camping de Chancia : création d'un nouveau site internet, travaux d'assainissement et mise en place de quelques mobil-homes.

Les deux maires s'entendent sur le fait que les deux campings possèdent les mêmes problématiques, qu'ils sont complémentaires et non concurrentiels et qu'ils ne peuvent plus en vue des attentes des clientèles actuelles ne pas engager des actions pour une montée en gamme.

Montée en gamme, selon eux, indissociable du développement du lac de Coiselet : aménagement des plages, développement des activités nautiques, création de commerces...

Ils trouveraient judicieux d'informer les propriétaires privés du camping « Le Lac de Coiselet » situé sur la commune de Dortan.

### **3- ASSOCIER AU PROJET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BUGEY :**

Les participants jugent indispensable la participation de la Communauté de Communes Haut-Bugey (CCHB) à cette réflexion. Jacques ZANINETTA s'engage à contacter le vice-président en charge du tourisme à la CCHB (Jean-Pierre CARMINATI) pour connaître le souhait de la CCHB ou non d'intégrer le projet.

### **4- LE PROJET D'ETUDE SUR LA VALORISATION DU LAC DE COISELET :**

Bien que les mairies disposent chacune d'étude permettant le développement propre de leur camping, une étude globale et d'opportunité portant sur l'aménagement du lac, la montée en gamme des campings et les possibles collaborations et mutualisations entre les deux campings reste nécessaire. Il sera également opportun d'ouvrir l'étude sur d'autres pistes que le développement touristique : développement des commerces, économique, associatif, sportif évènementiel...

### **5- CONCLUSION**

La mise en place d'une Commission Paritaire ou d'un Comité de Pilotage composé d'élus des mairies et d'élus des Communautés de Communes a été évoquée.

Une prochaine réunion de travail sera fixée autour du 20 juillet 2016 où la CCHB sera conviée.

Par la suite, une réunion d'information sera provoquée entre les différentes Communautés de Communes (CCPM, CCJS et CCHB) et les conseils municipaux des mairies de Condes et de Chancia afin de les informer du projet.